

Pierre Mauroy, élu local, aura bien servi le Nord

Bernard Derosier, ancien député, ancien président du conseil général du Nord, co-président de l'Institut Pierre Mauroy.

Pierre Mauroy a été conseiller général du Nord de 1967 à 1973. Ce n'est pas ce mandat électif que l'on retient le plus le concernant. Le maire de Lille qu'il a été ou la présidence du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais qu'il a exercée ont laissé davantage de références dans la mémoire collective.

Au Cateau-Cambrésis, dans le sud du Nord

C'est pourtant son élection à l'assemblée départementale qui va marquer une nouvelle étape importante de sa vie élective et politique. De plus, là comme ailleurs, il y exercera ses responsabilités avec toujours la volonté d'assurer le développement du Nord. Avant d'être élu conseiller général du Nord, Pierre Mauroy avait eu une expérience d'élu local. C'était à Cachan, dans la banlieue parisienne qu'il fut élu conseiller municipal de la ville en 1965 et le resta jusqu'en 1971. Ses responsabilités nationales au sein des Jeunesses Socialistes dont il sera élu Secrétaire national en 1950 l'amèneront à quitter le Nord et Cambrai où il avait commencé à militer dès la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Au début des années 60, il revient militer dans le Nord où il sera élu à la Commission Administrative Fédérale (C.A.F.) en même temps que membre du bureau national de la SFIO, au congrès d'Issy-les-Moulineaux en juin 1963. Il va alors se partager entre Cachan où il terminera son mandat au conseil municipal et le Nord. C'est au Cateau-Cambrésis, dans le sud du Nord comme il aimait à dire, là où se trouvent ses racines, qu'il va s'installer dans les perspectives de succéder au député Narcisse Pavot. Il sera candidat aux élections législatives de mars 1967 mais ne sera malheureusement pas élu compte tenu du contexte politique d'alors. Je vous renvoie à son livre de mémoires dans lequel il évoque les raisons de sa non-

participation au second tour. La campagne électorale qu'il mena dans ce secteur lui permettra de rebondir quelques mois plus tard en étant candidat aux élections cantonales de septembre 1967 dans le canton du Cateau-Cambrésis. Il reprendra à la droite ce canton socialiste depuis 1937 et perdu en 1961.

Élu vice-président du Conseil général

C'est alors que commence sa vie d'élu local nordiste. Cela le mènera à la mairie de Lille et je vous renvoie aux propos de Martine Aubry et à la présidence du Conseil Régional Nord — Pas-de-Calais et là, c'est Daniel Percheron qui en parle. Restons au Conseil général du Nord où, je l'ai dit, Pierre Mauroy est élu le 1^{er} octobre 1967. Belle rentrée des classes pour l'enseignant qu'il était (elle avait eu lieu, en réalité, le 15 septembre, cette année-là). Victor Provo, maire de Roubaix, va être élu président de l'Assemblée départementale. Il succède alors à Augustin Laurent qui entend se consacrer en priorité à l'installation de la Communauté urbaine de Lille créée par la loi du 31 décembre 1966. C'est ce même Victor Provo qui viendra remettre les clés de la Cité Malesherbes à Pierre Mauroy en 1982, à Matignon. Là encore, je vous renvoie aux premières pages de « Vous mettrez du bleu au ciel ».

Nous sommes avant la décentralisation de 1982. Le département n'est pas encore la collectivité territoriale qu'il va devenir alors avec de pleines responsabilités exercées par les élus. C'est le préfet, représentant de l'État et du gouvernement qui en est l'instance exécutive. Il siège à côté du président pendant les séances et intervient quand il le veut surtout pour contredire les propos formulés par tel ou tel conseiller général. Il faut rappeler que nous sommes en 1967, neuf ans après l'arrivée de De Gaulle et de la Droite au pouvoir et quatorze ans avant l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. C'est dire que ce sont les services de l'État qui préparent les rapports et les délibérations votées par les élus. C'est le préfet et ses fonctionnaires (d'État) qui mettent en œuvre ce que les conseillers

généraux ont voté et cela dans une grande confusion des genres. De nombreuses dépenses qui auraient dû figurer au budget de l'État se retrouvaient ainsi financées par les impôts départementaux.

Pierre Mauroy est élu vice-président par ses pairs. IL n'y en avait alors que quatre, quinze aujourd'hui, de par la décentralisation qui a confié l'exécutif au président et aux vice-présidents. Pierre Mauroy occupe le rang de quatrième vice-président. C'est le petit nouveau qui vient d'arriver dans un cénacle de notables nordistes. L'installation de l'assemblée dont une moitié vient d'être élue ou réélue a lieu le 4 octobre 1967. Si le président, Victor Provo et son premier vice-président Jean Varlet sont désignés par la quasi-totalité des soixante-neuf votants, Pierre Mauroy se verra opposer un candidat de droite et n'obtiendra que quarante-six suffrages, ce qui lui permettra néanmoins d'être désigné.

Donner un sens aux travaux de l'assemblée départementale

Le groupe socialiste est présidé par Arthur Notebart, forte personnalité que Pierre Mauroy rencontrera souvent sur son chemin en tant qu'opposant à l'intérieur du Parti socialiste. Mais Pierre Mauroy dispose déjà (on est en 1967) d'une reconnaissance dans la vie interne de la SFIO et cela lui permettra d'être bien accepté par ses camarades. C'est à ce moment-là sûrement que Pierre Mauroy va découvrir ce qu'est la tutelle de l'État et celle du préfet sur les collectivités locales. Il mesurera les pesanteurs du jacobinisme français. C'est incontestablement ce qui le motivera lorsqu'il deviendra Premier ministre, pour engager la décentralisation. Ce fut le thème de notre colloque en 2015.

Dans la répartition des représentations du Conseil général, Pierre Mauroy est désigné pour siéger à la Commission interdépartementale Nord-Pas-de-Calais. « Déjà Napoléon percevait sous Bonaparte », écrivait Victor Hugo en 1831. Déjà Pierre Mauroy manifestait son intérêt pour la Région qu'il présidera sept ans plus tard, en 1974. Il fera sa première intervention au Conseil général du Nord le 18 décembre 1967 pour défendre le service militaire de douze

mois. Cela ne dépendait pas d'une délibération de l'assemblée départementale, bien sûr, mais les membres de cette dernière pouvaient déposer des vœux adressés à l'État et au gouvernement, en débattre et les voter.

Au Conseil général du Nord, Pierre Mauroy va contribuer à donner un sens politique aux travaux de cette assemblée, consensuelle, où les confrontations entre la Gauche et la Droite se faisaient de façon feutrée. Le Nord commence à connaître les difficultés économiques et sociales qui vont marquer la fin des « Trente glorieuses » dans la région. Le charbon, la sidérurgie, le textile, ces trois piliers de l'économie nordiste qui ont fait la richesse de la France connaissent des problèmes d'adaptation à l'industrie mondialisée. Au Conseil général, Pierre Mauroy va provoquer le débat autour de la situation économique et sociale du département du Nord en présentant à chaque session, c'est-à-dire deux fois par an, un rapport, une analyse du contexte. Il situera bien les responsabilités, notamment celles de l'État et du gouvernement.

Le premier de ces rapports sera soumis au débat le 21 décembre 1967. Il s'en suivra à chaque fois des interventions de quelques élus de droite, surtout les gaullistes, et, surtout des réactions parfois vives du préfet qui, je l'ai dit, assistait aux séances du Conseil Général. Pierre Mauroy en a « usé » deux, le préfet Dumont, suppôt inconditionnel du gaullisme et le préfet Dupuch, plus modéré, même s'il se devait de défendre la politique nationale critiquée vivement par Pierre Mauroy dans son rapport. C'est le 10 mai 1973 que Pierre Mauroy présentera son dernier rapport devant le Conseil Général du Nord. 10 mai : cette date d'une importance relative alors aura un tout autre sens dans la vie politique de Pierre Mauroy, huit ans plus tard, en 1981, avec l'élection de François Mitterrand à la Présidence de la République.

« Régionaliste »

En 1973, quand Pierre Mauroy quittera le Conseil général et que j'y arriverai, je reprendrai ce rapport économique et social qui continuera d'être au centre d'un débat Gauche-Droite.

Pierre Mauroy est donc élu le 1^{er} octobre 1967 dans le canton de Le Cateau. Sur ce territoire, trois mois plus tôt, dans la nuit du 24 au 25 juin, une terrible tornade s'est abattue sur plusieurs communes. Des maisons seront considérablement endommagées. Dans une de ces communes, Le Pommereuil, plusieurs dizaines d'immeubles seront rasées à hauteur du premier étage. Pierre Mauroy va, bien entendu, consacrer toute son énergie pour faire jouer la solidarité nationale et départementale en faveur des sinistrés. Cela lui vaudra une grande reconnaissance de la part des élus et de la population de ce secteur. Pour partager sa réflexion sur le Nord et le contexte du moment, Pierre Mauroy réunissait quelques amis, dans sa maison du Cateau, dans les derniers jours d'août. Avec lui, Raymond Vaillant, Michel Delebarre et moi-même analysions la situation politique et préparions ainsi ce que porterait Pierre Mauroy dans les semaines et les mois qui suivraient. Cela se terminait par un excellent déjeuner partagé dans l'un des très bons restaurants de l'Avesnois.

Je l'ai dit au début de mon propos : le mandat de conseiller général du Nord de Pierre Mauroy n'aura pas été le plus important de son action politique. Il manifestera même quelques velléités de suppression des départements. Fort heureusement, François Mitterrand était « départementaliste » et, sur ce point, en désaccord avec le « régionaliste » Pierre Mauroy. Cette suppression des départements est un serpent de mer qui est revenu régulièrement sur le devant de la scène politique au cours des quarante-sept années de fonctionnement des régions. Je pense qu'il ne manquera pas de resurgir si la coopération intercommunale continue de se développer à travers les métropoles et les communautés. Cela fera peut-être l'objet d'un colloque dans vingt ou trente ans.

Quoi qu'il en soit, il nous faudra retenir que l'élu local que fut Pierre Mauroy aura bien servi son département, le département du Nord.